



Plateforme des Organisations de la Société Civile centrafricaine pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE)



Déclaration des Organisations de la Société Civile centrafricaine membres de la plateforme Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE)

*Relative à la 27^{ème} conférence des parties sur les changements climatiques
prévue à Charm El Cheick en Egypte*

Novembre 2022

Nous, Organisations de la Société Civile (OSC) centrafricaines membres de la plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE), regroupées en atelier de préparation et de positionnement à Bangui, en République centrafricaine le 03 novembre 2022 dans la Salle Conférence de l'ENAM sur leur participation à la 27^{ème} Conférence des Parties (CoP) sur le Climat qui se tiendra du 06 au 18 novembre 2022 à **Charm El Cheick en Egypte**.

La GDRNE, salue l'initiative des Nations Unies en instaurant annuellement la tenue de la Conférence des Parties sur les Changement Climatique et elle encourage tous les Etats parties dans leurs efforts visant à lutter contre les changements climatiques à travers leurs ambitions contenues dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Cependant la GDRNE regrette le manque de réalisme dans les engagements pris lors des précédents CoP entre autre celui de l'Accord de Paris en 2016, les promesses annoncées par les pays industrialisés à Glasgow en 2021, et non tenues, de mobiliser 100 milliards de Dollars en faveur des pays non pollueurs afin de soutenir leurs efforts de lutter contre les conséquences des changements climatiques.

La GDRNE salue également l'engagement du gouvernement centrafricain qui a révisé et validé sa nouvelle CDN en 2021 avec la participation de toutes les parties prenantes, pour la soumettre au Secrétariat de la CCNUCC en janvier 2022. La nouvelle CDN, conformément à l'Accord de Paris, définit des engagements nationaux avec des objectifs plus ambitieux afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau national à l'horizon 2025.

En novembre 2022, l'Égypte accueillera la CoP27. Cette conférence incitera les pays à tenir leurs promesses de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre, facilitera les discussions sur l'indemnisation des pays en développement pour les conséquences du réchauffement climatique et permettra aux militants du climat de faire entendre leurs voix.

Au cours de ce sommet, plusieurs thématiques seront abordées entre autres les sessions des Leaders mondiaux, la finance, la science et la jeunesse, la dé-carbonisation, l'adaptation et l'agriculture, l'eau, le genre, l'énergie, la biodiversité, et les solutions possibles.

La République centrafricaine en tant que partie prenante à la convention prendra part à cette conférence importante. Cependant, la Plateforme GDRNE déplore sa non-participation à cette 27^{ème} conférence des parties. Force est de constater que depuis la CoP22 de Marrakech au Maroc, la société civile est exclue de la délégation centrafricaine. Cette exclusion témoigne du manque de volonté et d'inclusion de la part du ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers la Coordination Nationale Climat. Pour la GDRNE, cette approche est contestable malgré plusieurs appels à la concertation et à la transparence dans l'implication de toutes les parties prenantes œuvrant dans le domaine de la gouvernance forestière et climatique.

Fort de ce qui précède, les participants à cet atelier ont formulé les recommandations suivantes :

A l'intention des décideurs politiques à la CoP27

- » Mettre tout en œuvre pour que la session des Leaders mondiaux notamment celle des pays industrialisés aboutisse sur un respect effectif des engagements pris en faveur des pays non pollueurs qui subissent les conséquences néfastes des changements climatiques ;
- » Tenir compte et mettre un accent particulier en trouvant des solutions réalistes sur les questions liées à la finance, la science et la jeunesse, la dé-carbonisation, l'adaptation et l'agriculture, l'eau, le genre, l'énergie, la biodiversité, et les solutions possibles ;

- » Privilégier la lutte contre la déforestation, à travers la prise en compte de la forêt dans les programmes prioritaires des pays ;
- » Instaurer un mécanisme de suivi des différents engagements à l'issue de cette CoP27 qui a l'obligation de produire un rapport trimestriel sur l'état de ces engagements ;
- » Soutenir les efforts des organisations de la société civile des différentes régions notamment celle du Bassin du Congo qui militent en faveur du maintien des Accords de partenariat volontaire (APV) du plan d'action sur l'Application des réglementations forestières, la Gouvernance et les Echanges commerciaux (FLEGT) dans leur sous-région car ils constituent un moyen de lutter contre l'exploitation illégale des forêts et de renforcer le potentiel de séquestration du carbone de ces dernières ainsi que la résilience des communautés locales et des populations autochtones.

Au gouvernement centrafricain

- » Intégrer l'APV/FLEGT dans la CDN (prise en compte de l'APV dans la prochaine révision de la CDN) ;
- » Renforcer le contrôle forestier à travers des activités d'observation forestière indépendante en RCA dans la CDN ;
- » Prendre en compte le genre de manière transversal dans les phases d'actualisation de la CDN à venir.
- » Elaboration la feuille de route de la mise en œuvre de la CDN et de suivi ;
- » Dresser un état de lieu des emplois verts en RCA pour la prise en compte dans la prochaine révision de la CDN.
- » Organiser des séries de réunions préparatoires à la Conférence des Parties avec l'implication de toutes les parties prenantes ;
- » Réserver un quota de participation de la société civile aux différentes Conférence des Parties (Climat, Biodiversité et Désertification) ;
- » Tenir compte de l'implication effective de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre et le suivi de la CDN ;
- » Tenir compte du profil et des compétences des délégués représentant la RCA à ces différentes conférences pour renforcer leurs contributions.

La Plateforme GDRNE se réserve le droit de revoir sa position de participation dans les différents processus au cas où elle n'obtiendrait pas satisfaction sur ses recommandations.

Aux partenaires techniques et financiers de la RCA

- » Appuyer et faciliter la participation de la plateforme GDRNE aux différentes rencontres internationales sur le climat, les forêts et la biodiversité ;
- » Appuyer techniquement et financièrement les projets et actions de la société civile membres de la plateforme GDRNE dans la mise en œuvre de la CDN de la RCA ;
- » Renforcer les capacités de la plateforme GDRNE dans la mobilisation des fonds climatiques.

Aux organisations membres de la plateforme GDRNE

- » Etre proactives et efficaces dans tous les processus liés à la gouvernance forestière et climatique dans lesquels le gouvernement centrafricain s'est engagé ;
- » Diversifier leurs activités et rechercher les compétences nécessaires dans d'autres domaines tels que la flore, la faune et l'exploitation minière.

Fait à Bangui, le 03 novembre 2022

Les signataires :

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|----------------------|
| » ABEFAD 2 | » CCAPEN | » MEFP |
| » ACPS | » CIEDD | » OCNE |
| » ADPAC | » CREDAC | » OGRNE |
| » AFD | » CODICOM | » OPECA |
| » AFRICA 3ème Millénaire | » EEDD | » OVDSE |
| » ALDU | » FFD | » PROPHYAROMA |
| » ALIEDEV | » FDD | » REPALCA |
| » Amis de la Nature | » GAERBB | » RECAPD 3 |
| » ASBCA | » GEN-RCA | » RJDDE |
| » ASPE | » I3D | » Séwa Ti Kékéréké |
| » ARECA | » JPEC | » SECOURS d'en HAUTS |
| » Bata Gbako | » JVE | » SODELAK |
| » BEATITUDES | » Les Enfants du Paradis | » WFK |
| » CADD | » Mamans Gbazabangui | |

*Ce document a été réalisé avec l'appui technique de Fern à travers un financement du Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO).
Les vues qui y sont exprimées sont uniquement celle des auteurs.*

